

## DEMANDE D'INTERVENTION ÉLECTRIQUE

Raccordement définitif       Création d'un point de fourniture supplémentaire   
Modification d'ouvrage       Modification de puissance

### Adresse du projet

Nom du projet \_\_\_\_\_  
Lotissement \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

### Adresse du demandeur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Propriétaire   
Locataire   
N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone privé \_\_\_\_\_ Professionnel \_\_\_\_\_

### Coordonnées du maître d'œuvre (architecte, bureau d'études)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

### Coordonnées de l'installateur électricien chargé des travaux

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

### Destination : Construction

Neuve       existante       Individuel       bi-famille       collectif   
Nbre d'immeubles       Nbre de logements

**Usages**

Industrie  Commerce  Tertiaire public  Tertiaire privé   
Domestique  Professionnel  Artisanat  Agriculture  Sté de services  Autre   
Type souhaité :           monophasé            triphasé

**Equipements spécifiques**

Chauffage	électrique <input type="checkbox"/>	gaz <input type="checkbox"/>	fioul <input type="checkbox"/>	bois <input type="checkbox"/>
Eau chaude	électrique <input type="checkbox"/>	gaz <input type="checkbox"/>	fioul <input type="checkbox"/>	bois <input type="checkbox"/>
Cuisson	électrique <input type="checkbox"/>	gaz <input type="checkbox"/>	fioul <input type="checkbox"/>	bois <input type="checkbox"/>
Autres				

Puissance souscrite souhaitée .....kVA

**Date de mise sous tension souhaitée**

Joindre impérativement un plan de situation ainsi qu'un plan de masse en y précisant l'emplacement du tableau de comptage.

Dans le cadre du branchement souterrain, la gaine TPC 75 en domaine privé sera posée par vos soins.

Reporter sur le plan de masse le cheminement de la gaine

Observations :

Date et signature

## **BRANCHEMENT**

Le point limite du branchement se situera :

En amont au point de raccordement au réseau principal

En aval, aux bornes de sortie du disjoncteur de branchement ou de l'appareil de sectionnement

Chaque propriétaire desservi par UEM autorise celle-ci, dans le cadre des conditions générales de fourniture à implanter sur sa propriété non seulement son branchement, mais également les ouvrages nécessaires à la distribution communale.

Tout branchement intégré qui fait partie des ouvrages de la concession communale de distribution publique d'énergie électrique, est entretenu, dépanné et renouvelé par UEM, à ses frais. Les réfections modifications ou suppressions de branchements rendus nécessaires par des travaux exécutés dans un immeuble sont à la charge de celui qui fait exécuter les travaux.

## **ACCÈS AUX OUVRAGES**

Le demandeur s'engage à donner aux agents UEM dûment autorisés un accès permanent aux installations situées sur sa propriété pour toutes les opérations d'entretien d'extension, de contrôle, nécessités par l'intérêt général des consommateurs.

La signature du présent document vaut acceptation des conditions générales de fournitures.

## **DÉLAIS D INTERVENTION**

Notre intervention est tributaire des délais engendrés par les obligations administratives légales (demande d'autorisations auprès d'organismes extérieures etc...)